



Fascicule 2

COLLECTION CARNETS DE TERRAIN

Thème:
GESTION LOCALE PARTICIPATIVE
DE L'EDUCATION (GLPE)

RELATION ÉCOLE-MILIEU

SOMMAIRE

4.2.1 Le Comité de Gestion de l'Ecole	
4.2.2 Le gouvernement scolaire	19
5. FOCUS SUR MILIEU ET APPRENTISSAGE	21
5.1 L'INTRODUCTION DES SAVOIRS LOCAUX	21
5.1.1 Définition des savoirs locaux	21
5.1.2 Les bénéfices du recours aux savoirs locaux	- 22
5.1.3 Démarches didactiques et pédagogiques relatives à l'adaptation de l'école	
au milieu	- 22
5.1.4 Progression pédagogique	25
5.1.5 Préparation et animation d'une leçon intégrant les savoirs locaux	- 26
5.1.6 Outils	- 28
5.2 LE SUIVI PARTICIPATIF DES APPRENTISSAGES	- 34
6. CONDITIONS DE REUSSITE DE L'OUVERTURE DE L'ECOLE	
SUR LE MILIEU	35
CONCLUSION	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEAI Aide et Action International

AME Association des Mères Educatrices

APE Association des Parents d'Élèves

BECAT Bureau d'Etudes, de Conseil et d'Appui Technique

CCE Comité Communal de l'Education

CDE Comité de Développement de l'Ecole

CGE Conseil de Gestion de l'Etablissement/ Ecole

COGEP Comité de Gestion des Ecoles Primaires Publiques

COGERES Comité de Gestion des Ressources Scolaires

COGES Comité de Gestion des Etablissements Scolaires

EPT Education Pour Tous

GLPE Gestion Locale Participative de l'Education

GS Gouvernement Scolaire

IEC Information Education Communication

LN Langue Nationale

MEPSA Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

ODD Objectifs de Développement Durable

ONG Organisation Non Gouvernementale

OPO Objectif Pédagogique Opérationnel

PADOE Programme d'Amélioration et Diversification de l'Offre Educative

en Afrique de l'Ouest

PSE Plan Sectoriel de l'Education

PRDE Plan Régional de Développement de l'Education (Togo)

Plan Triennal de l'Inspection (Togo)

PTDE Plan Triennal de Développement de l'Education

Aide et Action International / Capitalisation GLPE

INTRODUCTION

Sur la base des expériences de Aide et Action International (AEAI) construites en étroite collaboration avec les Ministères de l'Education de ses pays d'intervention dans le cadre de son Programme d'Amélioration et de Diversification de l'Offre éducative en Afrique de l'Ouest (PADOE), ce fascicule décrit le processus par lequel l'école et le milieu se retrouvent pour une éducation plus adaptée et plus inclusive.

Ce fascicule est destiné :

- aux ONG spécialisées en éducation et qui accompagnent les communautés dans le pilotage de leurs projets éducatifs :
- aux autorités en charge de l'éducation pour une éventuelle intégration de la démarche dans les politiques éducatives :
- aux collectivités locales pour la mise en œuvre de leurs projets éducatifs.

Il s'articule autour des points suivants :

- Enjeux et défis :
- Fondement institutionnel de l'ouverture de l'école à son milieu :
- Dynamique sociale autour de l'école :
- Milieu et gouvernance de l'école :
- Focus sur milieu et apprentissage :
- Conditions de réussite de l'ouverture de l'école sur le milieu.

ENJEUX ET DÉFIS DE LA RELATION ECOLE-MILIEU

Ouvrir l'école à son milieu porte les défis ou préalables suivants :

- l'ouverture des autorités éducatives pour l'intégration de ces innovations,
- la disponibilité des ressources pour de telles initiatives,
- la transformation du mode de gouvernance des écoles pour une réelle participation des communautés,
- le choix des contenus innovants à intégrer dans les curricula.

PONDEMENT INSTITUTIONNEL DE L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE À SON MILIEU

2.1- LA DÉCENTRALISATION : UN CRÉNEAU D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE À SON MILIEU

Pour les Etats qui ne peuvent pas porter seuls le développement du système éducatif, la décentralisation de l'éducation constitue une opportunité et une option stratégique crédible susceptible de :

- i) favoriser une dynamique partenariale entre les différentes catégories d'acteurs (l'Etat central et déconcentré, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et les communautés locales);
- ii) renforcer les capacités d'initiative et d'actions des acteurs locaux pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services rendus aux populations et faciliter le rapprochement du service de l'éducation aux usagers ;
- iii) favoriser une mobilisation sociale et citoyenne active pour le développement durable des communautés locales"¹ .

2.2- DES POLITIQUES ÉDUCATIVES EN FAVEUR DE L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE À SON MILIEU

L'adaptation de l'école au milieu commande des réformes ambitieuses qui restent l'apanage de l'Etat. Dans la plupart des pays de l'Afrique de

¹ Aide et Action International Afrique, Etat des lieux sur la décentralisation de l'éducation en Afrique de l'Ouest, PADOE 2 , 2012.

l'Ouest, les politiques sectorielles de l'éducation font de l'ouverture de l'école au milieu une stratégie de développement.

L'existence des textes, règlementations et dispositions législatives régissant la politique éducative et faisant référence à la décentralisation et à la déconcentration de l'éducation (textes de lois, lettre de politique sectorielle et programme sectoriel de l'éducation) est un atout.

Dans ce sens, les ministères de l'éducation ont pris des arrêtés pour offrir un cadre réglementaire à la participation des communautés à la gestion des affaires de l'école. Les spécificités sont liées au contexte sociopolitique et institutionnel, et au niveau d'avancement des politiques éducatives et de décentralisation. Au Togo, l'arrêté interministériel n° 007/ MEF/MEPSA porte création, organisation et fonctionnement des comités de gestion des écoles primaires et l'arrêté N° 138 1 MEPSA/CAB/SG réglemente l'organisation et le fonctionnement des associations des parents d'élèves dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, les textes fondamentaux de certains pays précisent le rôle de la culture dans l'éducation de l'individu. Au Mali, la loi d'orientation sur l'éducation 99-046 du 28 décembre 1999 postule : "le système éducatif malien a pour finalité de former un citoyen patriote (...), un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle". Le curriculum bilingue par compétence du Mali prévoit l'utilisation des savoirs locaux intitulés « les spécificités locales et régionales » dans le programme de l'enseignement fondamental. C'est ainsi que les curricula prévoient l'intégration des besoins locaux de 25%.

Au Togo, l'objectif primordial de l' « Ecole nouvelle » est « la formation intégrale de l'Homme togolais ». Elle vise à travers ses objectifs à démocratiser l'éducation, à la rendre rentable et à l'adapter au milieu en développement.

3 DYNAMIQUE SOCIALE AUTOUR DE L'ÉCOLE

Aide et Action International s'est investie dans l'amélioration de la relation école-milieu à travers notamment la participation des acteurs à l'école.

3.1. LES ACTEURS DE L'INTÉGRATION DE L'ÉCOLE AU MILIEU

Différents acteurs contribuent à l'intégration de l'école au milieu.

3.1.1 Des catégories d'acteurs

Catégorie d'acteurs	Illustration des activités
Elèves	Participation aux activités éducatives à l'intérieur et en dehors de l'école
Personnel enseignant	Enseignement et éducation des élèves Participation aux activités éducatives à l'intérieur et en dehors de l'école
Parents d'élèves	Participation aux activités éducatives à l'intérieur et en dehors de l'école. Mobilisation des ressources pour financer les activités éducatives
Autorités éducatives locales	Supervision et suivi des activités scolaires
Elus locaux	Supervision des activités éducatives mises en œuvre / Lien entre la population et autres élus locaux

Communautés / population	Participation aux activités éducatives en dehors et à l'intérieur de l'école
Associations locales (organisations communautaires de base, associations locales, ONG)	Participation aux activités éducatives en dehors et à l'intérieur de l'école
Cadres de concertation sur les questions socio-éducatives (comité communal de l'éducation, etc.)	Identification des activités d'amélioration de l'éducation / Suivi-accompagnement des activités éducatives
Opérateurs privés	Financement des activités éducatives
Partenaires techniques et financiers	Financement des activités éducatives Appui techniques aux activités éduca- tives

3.1.2 Les cadres de concertation sur les questions éducatives : cas du Comité Communal de l'Education (CCE)

L'implication des acteurs à l'école est accentuée par le renforcement des cadres de concertation sur les questions éducatives.

Déjà, les questions éducatives ont du mal à être traitées à l'intérieur de l'école du fait de la défaillance de la gestion de l'éducation de façon générale d'une part, et à cause de la nécessité d'un lien entre l'école et son milieu d'autre part. La mise en place d'un Comité Communal de l'Education permet ainsi d'épauler la communauté scolaire dans la gestion de l'école.

La création du CCE fait suite à un diagnostic institutionnel des acteurs de l'éducation à la base dont les conclusions sont présentées au cours d'un forum des acteurs. Ce forum recommande l'instauration d'une structure participative, chargée des questions d'éducation à la base.

a) Définition et missions du CCE

Le Comité Communal de l'Education est chargé d'appuyer la municipalité pour l'exercice de la gestion décentralisée de l'éducation et est reconnu par le conseil municipal dans l'exercice de son rôle de veille sur les questions de gestion décentralisée de l'éducation. Il peut bénéficier de l'appui de personnes ressources internes ou extérieures à l'administration communale pour réaliser ses activités. Généralement, il est chargé de :

- accompagner les communes dans les activités de mobilisation sociale dans le domaine de l'éducation ; sensibiliser les communautés de base et les populations sur des thématiques liées à l'éducation et sur le bienfondé de l'éducation;
- promouvoir l'éducation dans les communes par l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans et projets éducatifs ;

b) Organisation et fonctionnement

Sa mise en place est faite en Assemblée Générale (AG) regroupant des représentants des différents acteurs de l'éducation à la base. L'AG élit les membres du bureau dont la structuration est variable d'un CCE à l'autre. Le bureau du CCE peut être composé de sept à huit membres, qui sont :

- un Président ;
- un Secrétaire général et son adjoint ;
- un Trésorier général et son adjoint ;
- un Chargé de projets éducatifs
- un Chargé de l'information.

Les membres sont pour la plupart, issus des groupes d'acteurs du développement socioéconomique de la commune (associations de jeunes / femmes, Organisations communautaires de base, associations locales, directeurs d'écoles, représentants d'autres services déconcentrés intéressés par l'éducation, etc.).

Modèles de Comité Communal de l'Education (CCE)

Exemple 1:

- 1 Président = le président du Conseil rural ou le maire de la commune
- 3 représentants du conseil rural ou de la commune
- 2 représentants de Comités de Gestion de l'Ecole
- 2 représentants de l'Association communale des Parents d'Elèves
- 2 représentants d'ONG
- 1 représentant Association des Jeunes
- 3 représentant(e)s de Groupements de Promotion des Femmes
- 3 représentants d'Associations Villageoises de Développement
- 5 Directeurs d'écoles
- 1 secrétaire : Directeur d'école ou conseiller pédagogique
- 1 Trésorier

Après élection de ces membres, des commissions spécialisées constituées de trois personnes sont formées :

- Commission pédagogique et culturelle
- Commission mobilisation des ressources
- Commission de suivi des CGE
- Commission Information. Education et Communication
- Commission de soutien et de suivi des enfants en situation difficile
- Commission de lutte contre l'analphabétisme

Exemple 2:

Un Bureau exécutif :

- 1 Président = Président du Conseil rural
- 1 vice-président = membre du conseil rural
- 1 secrétaire
- 1 secrétaire adjoint
- 1 trésorier = membre du conseil rural
- -1 trésorier adjoint

Les membres :

- 2 représentants CGE
- 2 représentants APE
- 1 représentant Associations des jeunes
- 1 représentant Groupement de Promotion des Femmes
- 4 représentants Groupements d'Intérêt Economique
- 2 représentants Coopération décentralisée
- 3 représentants de syndicats d'enseignants
- 5 Directeurs d'écoles
- 3 représentants d'associations locales / ONG

Des commissions spécialisées (chacune avec un président et trois à cinq membres suivant les besoins) :

- Commission pédagogique et culturelle (6 personnes)
- Commission mobilisation des ressources (5 personnes)
- Commission de suivi des CGE (4 personnes)
- Commission des IEC et formation des CGE (5 personnes)
- Commission de soutien et suivi des enfants en situation difficile (5 personnes)
- Commission de lutte contre l'analphabétisme (6 personnes)

3.1.3 Les organes de contrôle citoyen

Dans son rôle de veille sur les actions publiques, la société civile se doit d'être organisée et coordonnée pour être efficace.

a) Les organisations faitières de l'école

Les organisations faitières de l'école contribuent à porter la voix locale dans ses souhaits et revendications d'une part, et à la mobilisation des ressources à une échelle au-delà d'un village d'autre part. Il s'agit notamment des fédérations nationales des Associations des Parents d'Elèves qui participent à la gestion de l'école. Il s'agit également des syndicats d'enseignants.

Par ailleurs, les organisations faitières ont un rôle de personnes ressources dans le renforcement de capacités. Ainsi, elles forment et accompagnent les organisations à la base, notamment sur des questions techniques.

b) Les coalitions de la société civile pour l'éducation

Les coalitions nationales EPT, les réseaux des journalistes spécialisés en éducation participent à la vie de l'école à travers des plaidoyers. Un des organes techniques mis en place dans la plupart des pays est l'observatoire de l'éducation.

Objectifs de l'Observatoire de l'Education du Burkina Faso

- Effectuer le suivi des changements par rapport à la réalisation de l'éducation pour tous.
- Effectuer le suivi des engagements pris par les décideurs dans le domaine de la scolarisation des filles.
- Alerter les décideurs, les partenaires techniques et financiers, l'opinion nationale et internationale sur des risques de la non atteinte des objectifs de l'EPT au Burkina Faso et des ODD.
- Exercer la pression publique et sensibiliser les décideurs et les alliés afin qu'ils prennent des mesures urgentes en faveur d'une éducation inclusive de qualité au Burkina Faso.
- Contribuer à l'accroissement du taux de scolarisation, du maintien et de la réussite des filles à l'école.
- Contribuer à l'amélioration de la gouvernance et de la qualité des services de l'éducation au moyen du renforcement de la redevabilité.

3.2 PRISES D'INITIATIVES D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE À SON MILIEU

L'ouverture de l'école à son milieu se présente de deux manières : l'apprentissage dans les milieux de vie de la communauté (ouverture aux savoirs locaux, etc.) et l'investissement par la communauté de l'espace scolaire.

3.2.1 Apprentissage dans les milieux de vie

L'apprentissage dans les milieux de vie de la communauté prend en compte plusieurs aspects : les curricula, les temps d'apprentissage, la langue d'enseignement, les éducateurs, etc.

3.2.2 Investissement par la communauté de l'espace scolaire L'investissement par la communauté de l'espace scolaire se fait de deux façons :

a) Mutualisation de l'espace scolaire avec la communauté

Il s'agit de favoriser l'utilisation des infrastructures scolaires (salles de classe, latrines) à la fois par les acteurs internes à l'école (élèves,

enseignants) et par les communautés. Les salles de classe sont utilisées dans la journée par les élèves et les soirées par les adultes du village pour les cours d'alphabétisation (cf. projet pilote de Ségbé au Bénin). Des abris polyvalents sont construits au sein de l'école pour servir le soir à la réalisation d'activités génératrices de revenus par des groupements de femmes du village (cf. projet Eduself au Bénin).

b) Réalisation conjointe d'activités extrascolaires entre la communauté scolaire (élèves et enseignants) et les populations

Il s'agit par exemple d'organiser des activités avec la participation de la population. Les activités peuvent être sportives et récréatives (tournois de football organisés entre les élèves et les associations de jeunes de la localité) ou sociales (sensibilisation sur l'hygiène, la préservation de l'environnement, etc.).

Aussi les fins d'années sont marquées par l'organisation de fêtes auxquelles participent les communautés ; fêtes qui servent parfois à la levée de fonds.

4 MILIEU ET GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE

Le processus de gestion participative de l'école se présente comme suit :

4.1 LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'ÉCOLE

4.1.1 La prise en compte du cadre institutionnel et législatif en vigueur dans les pays

La gestion participative de l'école doit prendre en compte et exploiter les dispositions règlementaires en vigueur dans les pays. Il s'agit ainsi de :

- Analyser et exploiter les dispositions réglementaires relatives à la décentralisation /déconcentration et à la gestion scolaire. Cet exercice permet de trouver un ancrage institutionnel à l'ouverture de l'école au milieu et à la gestion participative de l'école.
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux afin de vulgariser les textes (politiques et orientations en matière de décentralisation et d'éducation) et de favoriser une meilleure appropriation de l'environnement législatif et réglementaire par les collectivités territoriales et les communautés locales.
- Plaider pour le cadrage réglementaire du fonctionnement des organes communautaires de participation à la gestion de l'éducation (arrêtés ministériels sur les APE, COGEP, COGES et COGERES) si ce cadrage n'existe pas encore.

4.1.2 La promotion des cadres de concertation, de négociation et de partenariat inter-acteurs

• Mettre en place et/ou dynamiser des comités chargés de la gestion

de l'école: structuration, formation, formalisation :

- Mettre en place / renforcer les cadres de concertation entre les différents intervenants dans le secteur de l'éducation :
- Inciter à la contractualisation entre les comités chargés de la gestion de l'école et les collectivités territoriales de leur ressort ;
- Structurer et dynamiser les organisations de la société civile locale qui peuvent jouer un rôle de relais pour appuyer les collectivités territoriales et les communautés locales.
- Planifier ensemble des actions communes entre collectivités locales et structures déconcentrées du ministère de l'éducation (inspections) par le biais de contrats-plans.

4.1.3 Le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales

- Renforcer les capacités des collectivités territoriales et des comités d'acteurs dans le pilotage et la gestion du système éducatif
- Former les élus et acteurs locaux sur le principe et les pratiques de redevabilité et mettre en place des mesures de transparence (publication des comptes et des activités, contrôle citoyen de l'action publique locale);
- Renforcer les capacités de dialogue et de concertation des collectivités territoriales avec les autres acteurs de l'éducation ;
- Accompagner les collectivités locales et les acteurs communautaires dans la mobilisation de compétences et de ressources pour le développement de leurs plans locaux et projets d'école ;
- Renforcer les capacités des collectivités territoriales et des comités d'acteurs dans l'identification et l'analyse des problématiques éducatives locales (cf. Fascicule 3 Planification Locale de l'Education) et la planification en cascade des actions correctives (PSE, PRDE, PTI et PTDE dans le cas du Togo).

4.1.4 L'amélioration de la circulation de l'information, la communication et la sensibilisation des acteurs

Mener des campagnes d'information et de sensibilisation de l'ensemble des populations sur les enjeux de l'éducation, les politiques éducatives et sur les rôles et responsabilités des collectivités territoriales.

4.1.5 Le plaidoyer en faveur de l'éducation auprès des institutions publiques

Il s'agit de développer des alliances et coalitions entre les organisations de la société civile (les associations / ONG, etc.) et les collectivités territoriales pour pouvoir faire passer leurs messages et propositions auprès des institutions publiques (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, Haut Conseil des Collectivités, etc.).

4.2 LES ORGANES DE GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE ET LE LIEN AVEC LE MILIEU

4.2.1 Le Comité de Gestion de l'Ecole (CGE)

L'un des outils efficaces pour rendre opérationnelle la relation écolemilieu, c'est de rendre fonctionnel le Comité de Gestion de l'Ecole, notamment :

- L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action / projet d'école ;
- La transparence de la gestion aux yeux des parents et communautés : rencontre de partage et de bilan régulier, reddition des comptes, etc.
- Le suivi des apprentissages par les parents : rencontre de restitution des résultats scolaires, définition commune de stratégie de soutien et de remédiation

4.2.2 Le Gouvernement Scolaire (GS)

Le Gouvernement Scolaire est une structure représentative des élèves au sein de l'école. De par ses rôles et responsabilités, le GS porte les valeurs de l'école et celles de la société en même temps. L'enjeu est de proposer une éducation en lien avec les problèmes de société, qui permette à l'enfant d'avoir confiance en lui et de remettre en perspective la réalité qu'il vit dans son milieu pour se sentir acteur de son propre devenir. Ainsi, l'intérêt du gouvernement scolaire est d'ouvrir l'école à son milieu.

Le gouvernement scolaire permet aux élèves, dans la pratique et à travers les jeux de rôles de :

- se familiariser avec les institutions de la République
- saisir le sens des notions telles que la séparation des pouvoirs (député

- ministre ou Assemblée Gouvernement);
- partager les responsabilités (élèves- enseignants- parents d'élèves) ;
- s'essayer au jeu démocratique : élire (choix des responsables démocratiques), rendre compte à ses mandants
- procéder à la circulation de l'information en allant de la classe à l'école et de l'école à la classe ;
- favoriser l'expression (assemblée des élèves) et le respect des engagements ;
- donner la primauté à l'intérêt collectif (Plan d'action du GS) ;
- se familiariser avec les problèmes importants vécus au quotidien dans l'école : partage de la cour de récréation, gestion de la violence, hygiène, santé, environnement, sport, loisirs, prévention routière, relation avec les autorités ou l'entourage, etc.

5 FOCUS SUR MILIEU ET APPRENTISSAGE

5.1 L'INTRODUCTION DES SAVOIRS LOCAUX

L'introduction des savoirs locaux est la stratégie idéale d'ouverture de l'école à son milieu et traduit les dynamiques sociales.

5.1.1 Définition des savoirs locaux

Les savoirs locaux désignent les «spécificités locales», «connaissances autochtones», « savoirs endogènes », «pratiques locales», qui sont des termes variés pour qualifier les savoirs des communautés. Les spécificités traditionnelles locales sont des connaissances, des techniques, des pratiques, des valeurs socioculturelles qui peuvent se transmettre de génération en génération permettant de caractériser un groupe social et/ou une zone géographique déterminée. Ils concernent tous les domaines de la vie, tant productif, culturel que social. Il s'agit :

- des savoirs productifs relatifs aux activités qui nécessitent la maîtrise d'une technique (savoir-faire) et qui produisent des biens matériels ;
- des savoirs socio-culturels relatifs aux savoirs du domaine immatériel comme les initiations, les chants populaires, les rites ;
- Les spécificités locales productives ou socioculturelles qui ont des aspects « réservés » et « populaires » car leur intégration au programme va permettre de les « démocratiser » et de les rendre viables
- Les contenus d'apprentissage (des activités sociales pour les communautés rentrant dans le curriculum).

5.1.2 Les bénéfices du recours aux savoirs locaux

Le recours aux savoirs locaux dans le contexte de relation école-milieu favorise :

Au niveau des élèves:

- L'enrichissement de leurs compétences
- Leur motivation /stimulation
- Leur ouverture d'esprit sur les autres cultures.

Au niveau des enseignants :

- Le renforcement de leurs capacités dans l'apprentissage au contact des détenteurs de savoirs locaux;
- · La bonne pratique des méthodes actives ;
- L'intégration de l'enseignant (de par son intérêt, sa considération pour la culture locale).

Au niveau de la communauté:

- La mise en confiance de la communauté qui est un préalable à la rencontre de deux cultures :
- Le renforcement du lien entre l'école et la communauté en mettant en avant la complémentarité des savoirs endogènes et scientifiques
- Le renforcement de l'ancrage local de l'école à la communauté
- · La valorisation de la culture locale.

Au niveau des détenteurs des savoirs locaux :

L'ouverture des détenteurs des savoirs locaux aux savoirs universels

5.1.3 Démarches didactique-pédagogiques relatives à l'adaptation de l'école au milieu

Le processus d'intégration des savoirs locaux à l'école se présente comme suit :

Etape 1 : Information/sensibilisation de la communauté

Il s'agit d'apporter de l'information aux parents, aux enseignants et aux élèves sur l'utilité d'intégrer les savoirs locaux dans les apprentissages.

Etape 2 : Identification des spécificités locales

Lors d'une assemblée plénière avec les conseillers communaux et/ou les leaders communautaires, l'enseignant qui aura en charge la facilitation de la séance de travail, animera une séance d'identification des spécificités locales selon le schéma ci-dessous qui pourra être adapté selon les caractéristiques des participants :

- Présenter une des caractéristiques du curriculum bilingue par compétence : l'utilisation des spécificités locales. Il devra être rappelé que cet intérêt pour les savoirs locaux répond à une volonté de renforcer le lien entre l'école et la communauté ;
- Expliquer aux participants l'utilisation qui sera faite de ces savoirs ;
- Demander la liste des savoirs productifs, sociaux et culturels, « non cachés » qu'utilisent la communauté, les savoirs accessibles à tous :
- Demander le nom des personnes qui pourraient expliquer les savoirs aux élèves.

Etape 3: Prise de contact avec les détenteurs des spécificités locales II s'agit de poser les bases de collaboration entre enseignants et détenteurs des spécificités locales. Une séance de travail se déroule de la façon suivante :

- Faire connaissance réciproquement
- Expliquer leurs rôles (attente des enseignants à leur égard)
- Obtenir des précisions sur leurs activités, leur disponibilité et le matériel nécessaire : outil N°2 (ci-dessous)
- Expliquer la suite du processus : ils seront recontactés ultérieurement lorsque le programme scolaire impliquera l'utilisation de leurs connaissances.

Etape 4 : Concertation entre l'enseignant et le détenteur de savoir local La mise en œuvre d'un savoir local dans le programme nécessite au préalable, une séance de concertation entre l'enseignant et le détenteur du savoir afin de préparer ce dernier à la venue des élèves.

Cette préparation portera entre autres sur :

- Les dates, durée et lieux de la rencontre ;
- Le contenu : présentation, attentes des élèves ;
- Le matériel nécessaire ;
- Le mode de reformulation par l'enseignant des propos d'apprenants ou des détenteurs.

Il conviendra d'être vigilant pour que la sortie de classe ne soit pas seulement des séances d'observation ou des questionnaires d'enquête mais que des séances d'expérimentations soient organisées avec l'appui du détenteur.

Etape 5 : Exploitation progressive et adaptée des spécificités locales/savoir local

Afin d'exploiter au maximum les connaissances liées aux savoirs locaux, il est proposé pour chaque savoir local de scinder la pratique en trois niveaux de complexité correspondant aux 3 niveaux du 1er cycle :

- Niveau 1 : le langage (vocabulaire)
- Niveau 2 : les pratiques simples et le langage
- Niveau 3 : les pratiques complexes et le langage

Illustration

Pour les savoirs productifs

Niveau 1 : le langage (vocabulaire)	Ex : Reconnaissance et nomination des outils
Niveau 2 : les pratiques simples et le langage	Ex : Utilisation des outils, manipulation
Niveau 3 : les pratiques complexes et le langage	Ex : Compréhension et pratique

Pour les savoirs sociaux

Niveau 1 : le langage (vocabulaire)	Ex : Identification des personnages, localisation de l'espace et du temps ; exécution de jeux de rôle
Niveau 2 : les pratiques simples et le langage	Ex : Explication et interprétation des actions
Niveau 3 : les pratiques complexes et le langage	Ex : Analyse des actions et construction de modèle

Il est nécessaire de hiérarchiser et d'adapter les connaissances au niveau des enfants.

Les savoirs locaux devront être enseignés à tous les cours.

Conseils pratiques

Les savoirs locaux doivent être intégrés dans le programme plutôt que de les mettre en parallèle aux savoirs universels, au risque qu'ils soient occultés par l'enseignant.

Il convient de mettre en œuvre une démarche progressive et spirale dans l'acquisition des connaissances.

5.1.4 Progression pédagogique

La progression pédagogique peut s'illustrer comme suit :

a) L'enrichissement :

Proposer des activités d'un niveau plus élevé aux élèves ayant réussi l'évaluation formative :

- Tous les élèves qui ont réussi le compte rendu oral produisent un compte rendu écrit
- Tous les élèves qui ont écrit les noms des instruments/outils utilisés par le détenteur peuvent dire à quoi cela sert (utilisation) ou écrire les noms d'autres instruments qu'ils connaissent
- Dessiner des objets et écrire leur nom en dessous.

b) La remédiation :

Reprendre les activités qui permettent à l'élève de réussir l'évaluation formative (compte rendu, nomenclature des instruments, écriture des noms des objets) avec la possibilité de faire intervenir ceux qui ont réussi (tutorat).

c) Le réinvestissement :

Utiliser les connaissances acquises pour résoudre des situations diverses :

- · Lier le nom de l'objet à son image;
- Fabriquer ou réparer un objet à partir des connaissances apprises;
- Fabriquer une décoction à partir des indications du détenteur.

d) Transposition

Utiliser les notions apprises pour illustrer des acquisitions dans d'autres domaines

• Le poids : lourd/léger

· La matière : argile, aluminium, fer, plastique

• Le volume : grand/ petit, large/étroit

• Proportionnalité : à partir de la javellisation

5.1.5 Préparation et animation d'une leçon intégrant les savoirs locaux

a) Préparation de la visite

Il s'agit de la préparation des élèves à la visite de site (itinéraire, attitude de l'élève, les attentes des élèves, etc.)

- Demander aux élèves s'ils connaissent des personnes de la communauté qui maitrisent le savoir en question ;
- Elaborer les questions avec les élèves et leur répartition entre ces derniers ;
- Demander aux élèves s'ils ont des questions complémentaires : «quelles autres questions aimeriez-vous poser au détenteur ? »

Les questions peuvent porter entre autres sur :

- l'identité du détenteur ;
- ses pratiques en général ;
- le thème de la leçon : maladie, plante, phénomène naturel, conte

Points d'attention:

- Prévoir des séances pratiques en tenant compte de l'âge des élèves
- Adapter le contenu de la lecon au niveau des élèves.
- Les questions sont posées au détenteur en langue nationale.
- Le nouveau vocabulaire doit être recensé et faire l'objet d'un travail en classe.

b) Déroulement de la visite :

- Commencer la séance par une présentation du détenteur
- Effectuer une visite du site animé par le détenteur avant la phase de questions-réponses

- Suivre le niveau de progression prévue ;
- Niveau 1: observation et vocabulaire
- Niveau 2 : utilisation du matériel
- Niveau 3 : expérimentation
- Demander aux élèves s'ils ont de nouvelles questions à poser aux détenteurs (questions non préparées)

Conseils pratiques pour la co-animation ou collaboration entre le détenteur et l'enseignant

- Laisser le temps et l'espace au détenteur pour dérouler sa séance
- L'enseignant doit intervenir le minimum possible pour réajuster, pour combler un manque (poser des questions aux détenteurs), pour une relance lorsque l'intérêt des élèves se dissipe
- Inciter l'enseignant à développer les relations directes : élèves détenteurs
- Le détenteur ou l'enseignant peut au besoin demander aux élèves de préciser les informations par rapport à une question posée
- Faire adopter aux élèves la même position que le détenteur (position assise ou debout).

c) Le retour en classe

- Effectuer le compte rendu oral de ce que les élèves ont vu
- Faire une production écrite avec des dessins en fonction du niveau de progression des élèves
- Partager la production des élèves avec le détenteur dans une réunion avec ce dernier

Conseils pratiques

- Exploiter la leçon et enrichir la production écrite sur la base des contenus de la leçon;
- Noter sur la fiche de préparation de classe, les points d'enrichissement envisagés (apport de nouvelles notions, apport de connaissances académigues);
- Faire la jonction entre le thème de la leçon et la visite ;
- Exploiter la visite de site pendant plusieurs jours dans la semaine :
- Visite du lieu (Science Mathématique et Technique)

- Présentation orale par les élèves (Langue et Communication),
- Productions écrites (Langue et Communication)
- L'intégration doit être concrétisée à travers des séances pratiques de manipulation (exemple de leçon sur le choléra, continuer par une séance de javellisation : seau, eau de javel, pot).

5.1.6 Outils

a) Fondamentaux

En amont, il s'agit d'identifier les décrets, lois, ordonnances, règlements, dispositions législatives ou tout acte administratif visant l'adaptation des programmes scolaires au milieu.

b) Outils socio-éducatifs et pédagogiques

Outil 1: Tableau d'analyse des savoirs

Objectif: répertorier les savoirs locaux de la communauté

Préciser que les activités dominantes sont variables selon le milieu/pays

L'enseignant remplit le tableau sur la base des propositions de la communauté

		T
Type de savoirs	Type de savoirs	Nom du détenteur proposé par la communauté
savoirs productifs		
savoirs socio		
culturels		

Exemple illustré

Activités dominantes du milieu :

Savoirs productifs : agriculture, maraîchage, pêche, savonnerie, médecine traditionnelle, menuiserie, bijouterie, cordonnerie, tissage, couture, coiffure, élevage, orpaillage, teinture

Savoirs socio-culturels: rites, lutte traditionnelle, musique (instruments), chant, danse, religion, faire tomber la pluie, généalogie, courage / bravoure, honnêteté, respect, hospitalité, prévention et résolution des conflits, système de numérotation à base 2 et à base 3, théâtre, jeux, contes et légendes, etc.

Outil 2 : Guide d'entretien avec les détenteurs
Nom du détenteur :
Illustration

Informations à collecter	Réponses
Nom du savoir	Pêche : confection du filet
Les activités à montrer aux élèves	Confection de différents types de nœuds
Disponibilité du détenteur (jour, mois, heure, période,)	Après-midi car le matin, à la pêche
Matériels que l'école doit se procurer pour faire réaliser des activités pratiques aux élèves	Ficelle
Observations du détenteur, autres contraintes	Préfère la période de mai car faible activité professionnelle donc plus disponible

Point d'attention : Ce tableau doit être rempli par l'enseignant au début de l'année pour chacun des détenteurs.

Outil 3 : Tableau de classification des savoirs locaux selon le curriculum par compétence

Objectif : intégrer les savoirs locaux dans le programme d'étude à travers les domaines de formation.

DOMAINES	COMPETENCES	SAVOIRS (CONTENUS)
Langues et Communication	- Exprimer oralement sa pensée de façon cohérente et structurée dans des situations de la vie courante.	
Communication	- Exprimer par écrit, sa pensée de façon cohérente et structurée dans des situations de la vie courante.	
	- Protéger sa santé	
Sciences, Mathématiques et Technologie	- Gérer son environnement	
ot recimologic	- Réaliser et réparer des objets simples	
Sciences Humaines	- Reconstituer le passé	
Arts	- Interpréter et réaliser des productions artistiques	
Développement de la	- Affirmer sa personnalité	
personne	- Se conduire en bon citoyen	

Illustration

Domaines	Compétences	Savoirs (contenus)	Activités d'apprentissage
Langues et Communication (LC)	Exprimer oralement sa pensée de façon cohérente et structurée dans des situations de la vie courante.	La prévention et résolution des conflits Les rites et initiations Les contes et légendes	Expression orale, langage, compréhension à l'audition, dramatisation, compte rendu oral
	Lire des énoncés écrits variés		Lecture expressive, compréhension d'un texte lu, lecture de message en respectant l'intonation
	Exprimer par écrit, sa pensée de façon cohérente et structurée dans des situations de la vie courante.		Expression écrite, production d'écrits variés, production de messages
Sciences, Mathématiques	Protéger sa santé	- La médecine traditionnelle (tradithérapie)	Présentation de la maladie, symptôme, moyens de prévention
et Technologie (SMT DP, SH)	- Gérer son environnement	- L'arboriculture - L'élevage - L'agriculture - La pêche	Nomenclature des outils, situation géographique et historique, messages et mesures de sécurité
	- Réaliser et réparer des objets simples	La forge La bijouterie La cordonnerie La menuiserie La couture Le tissage La coiffure La savonnerie	Noms des objets Utilisation Techniques de fabrication Techniques d'entretien et de réparation
Sciences Humaines (SH)	- Reconstituer le passé	- La culture / histoire - La généalogie	- Figures historiques, Faits marquants
Arts	- Interpréter et réaliser des productions artistiques	La musique (chant) La danse La sculpture La teinture (bogolan) Le théâtre	- Dessins - Chants - Dramatisation - Danse
Développement de la personne (DP)	- Affirmer sa personnalité - Se conduire en bon citoyen	- Les jeux traditionnels: lutte, wali siga, etc La bravoure - Les valeurs traditionnelles relatives aux: droits, devoirs, techniques de médiation - Les rites et initiations	Connaissance de ses droits et devoirs Les valeurs mises en avant par la communauté
		- L'hospitalité, l'honnêteté, - La solidarité - Etc.	

c) Outils de préparation d'une animation avec le détenteur et les élèves : questions indicatives selon le type de savoir

Outil 1 : identification des types de savoirs

Cet outil est destiné aux enseignants pour préparer l'intervention du détenteur

Les savoirs productifs	Les savoirs sociaux : les cérémonies	Les savoirs sociaux : les récits et contes
Comment a-t-il appris son métier ?	A quel moment de l'année a-t- elle lieu ?	Qui est le personnage principal (homme, animal, personnage de fiction) ?
Quels sont les outils utilisés ?	Qui l'organise ?	Quelle est l'histoire ?
Quelles sont les techniques utilisées ?	Qui y participent ? (garçon et/ou fille, homme et /ou femme, vieux, tous)	Dans quel lieu se déroule l'histoire ?
De quelles matières premières a- t-il besoin ?	Combien de personnes y participent ?	A quelle époque se déroule l'histoire ?
D'où viennent les matières premières ? De quel endroit du pays ou du monde ?	Comment sont choisies les personnes qui participent ?	Quelle est la morale de l'histoire ?
Quels produits, objets peut-il réaliser ?	Pourquoi fait-on cette cérémonie ?	A quel moment raconte-t-on le plus des récits et contes ?
Quel travail fait –il selon les moments de l'année ?	Que se passe-t-il lors de cette cérémonie ?	A quel public cible raconte-t-on ces contes et récits ?
A quoi servent les produits ?	Où se déroule cette cérémonie dans le village ?	Quel est l'objectif visé ?
Sont-ils vendus ? Sont-ils pour l'usage familial ou personnel ?	Cette cérémonie se déroule – t'elle dans tous les villages du Mali ?	Comment les jeunes trouvent les contes et récits du terroir

Point d'attention : Ces questions ne sont pas exhaustives et peuvent au besoin être complétées

Outil 2 : Tableau de classification des savoirs locaux selon le programme classique

Objectif : intégrer les savoirs locaux dans le programme d'étude à travers les disciplines

Discipline	Objectif	Savoirs (contenus)	Activités d'apprentissage
Français	Situer une action dans le temps en utilisant à bon escient les indicateurs de temps et les principaux temps des verbes les plus fréquents	La prévention et résolution des conflits Les rites et initiations Les contes et légendes Le savoir d'un détenteur peut illustrer le thème d'une	Utilisation des temps des verbes : présent, passé, futur
	Situer un personnage, une activité dans l'espace en utilisant les indicateurs des lieux les plus fréquents Dialoguer dans des situations de communication courante	leçon en français. Les savoirs locaux peuvent s'inscrire dans les thèmes suivants : les artisans, les travaux champêtres, les contes, la pêche, la chasse, la fête, la vécétation, la	Orientation dans l'espace : devant – derrière – loin/proche, points cardinaux, Expression orale, langage, compréhension à l'audition.
		santé, les fêtes et la tradition	dramatisation, compte rendu oral
	Reproduire de manière compréhensive un dialogue, une comptine, un poème, un compte rendu d'une activité menée.		Expression orale, langage, compréhension à l'audition, dramatisation, Correction phonétique
	Donner la fin d'une courte histoire		Réponses à des questions (vérification de la compréhension)
	Ecrire sans faute les mots clés et les mots outils Dramatisation des textes	théâtre	Graphisme : écriture de mot et d'expression Jeux de rôle
Sciences d'observation	Acquérir des aptitudes fondamentales en hygiène et les connaissances sur certaines maladies	- La médecine traditionnelle (tradithérapie)	Présentation de la maladie, symptôme, moyens de prévention
	Développer le goût et la connaissance de base agriculture et en protection de l'environnement	- L'arboriculture - L'élevage - L'agriculture - La pêche	Nomenclature des outils, situation géographique et historique, messages et mesures de sécurité
	Acquérir des connaissances sur la morphologie de certains animaux	La pêche L'élevage	Présentation des animaux, morphologie
Technologie	N1 et N2: Identifier et utiliser des outils, des produits et le matériel utilisé en technologie N3: réparer et confectionner des objets simples	- La forge - La bijouterie - La cordonnerie - La menuiserie - La couture - Le tissage - La coiffure - La savonnerie	Noms des objets Utilisation Techniques de fabrication Techniques d'entretien et de réparation
Histoire	Rappeler les faits marquants de l'histoire de son village ou quartier, cercle, région, pays	- La culture / histoire - La généalogie - etc.	Faits marquants
	Identifier les personnages légendaires qui ont marqué		Figures historiques

Discipline	Objectif	Savoirs (contenus)	Activités d'apprentissage
	l'histoire de son village ou de son quartier, cercle, région, pays		
Education artistique	Dessiner un motif tiré du folklore local	- La sculpture - La teinture (bogolan)	- Dessins - Chants - Dramatisation
	Reproduire correctement des objets sur la base de modèle		- Danse
Musique	Chanter correctement des comptines et des chansons en rapport avec les différents centres d'intérêt	Danse Chant	
Education civique et morale	Développer des valeurs humaines	- Les jeux traditionnels : lutte, wali - Les valeurs traditionnelles et universelles relatives aux : droits, devoirs, techniques de médiation - Les rites et initiations - L'hospitalité, l'honnêteté - La solidarité	Connaissance de ses droits et devoirs Les valeurs mises en avant par la communauté

5.2 LE SUIVI PARTICIPATIF DES APPRENTISSAGES

Le suivi participatif des apprentissages est le mécanisme par lequel des acteurs communautaires ou associatifs participent effectivement à la veille sur un/des aspects d'acquisition de connaissances des apprenants.

Le suivi participatif sert à déceler les anomalies et difficultés dans la mise en œuvre des actions et de trouver des solutions immédiates. Il se fait à travers des visites, réunions formelles et statutaires.

Le suivi est une des dimensions de l'ouverture de l'école à son milieu à travers lesquelles des acteurs a priori "non scolaires" sont au cœur de la gestion des affaires. Dans le cadre des apprentissages, le suivi est porté et animé par les CCE (Bénin, Burkina Faso), les COGERES/COGES (Niger, Togo), les Associations des Parents d'élèves et des Mères d'enfants (Bénin, Togo, Niger, Sénégal, Guinée, Mali), les Gouvernements Scolaires, etc.

L'objet des suivis est diversifié.

Dans le passé, ceux-ci ont été effectués par les Associations des Mères d'Enfants (Niger, projet SCOFI), portant sur l'assiduité des filles aux cours ainsi que l'existence d'un environnement sécurisé pour les filles en classe.

Quelques outils de suivi participatif sont proposés à titre d'illustration (cf Fascicule 5 : Démarche d'amélioration de la qualité).

6 CONDITIONS DE RÉUSSITE DE L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR LE MILIEU

Pour la réussite de l'ouverture de l'école sur le milieu, les principaux conseils pratiques à retenir sont les suivants :

- Susciter et obtenir l'engagement des Etats pour l'initiative et la mise en œuvre des réformes de l'éducation relatives à l'ouverture de l'école à son milieu.
- Susciter et obtenir l'engagement et la participation des acteurs de la communauté éducative locale :
- Accompagner les Etats dans la conception des dispositifs de gestion participative des écoles (décrets, dispositif de formation des membres des comités sur leurs missions et leurs fonctions, institutionnalisation et cadrage dans l'élaboration des projets d'école);
- Accompagner les processus de décentralisation et la démocratisation dans les différents pays;
- Mobiliser la société civile nationale et locale dans la mise en œuvre des mesures politiques de gratuité de l'école.

CONCLUSION

L'ouverture de l'école répond au besoin d'une meilleure prise en compte des réalités socioculturelles dans les programmes et contenus d'enseignement et d'apprentissage, au même moment qu'elle rend service à la communauté qui en est promotrice.

Cette stratégie repose sur deux facteurs fondamentaux, la décentralisation de la gestion de l'éducation et la prise en compte des savoirs locaux dans les programmes et contenus d'apprentissage.



Gouvernement scolaire de l'EPP Alomey/Allada (Bénin)



L'Education change le monde

Immeuble Grunitzky Akofala 01 BP 1385 Lomé 01 - Togo

Tél. : (+228) 22 50 74 79 Fax : (+228) 22 50 28 49

www.facebook.com/aideetaction.afrique

www.aide-et-action.org